



E-SOLIDARITÉS

L'expertise de notre réseau

<https://www.e-solidarites.fr/bourgogne-franche-comte/handicap/projet-regional-de-sante-2018-2028-contribution-des-acteurs-du-prive-non-lucratif-sur>

Projet Régional de Sante'2018-2028 : Contribution des acteurs du Prive'non lucratif sur l'évolution de l'offre médico- sociale

 Publié le 16 août 2023

 De Uriopss Bourgogne-Franche-Comté

HANDICAP

SANTÉ

GRAND ÂGE

ARTICLE



INFO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Projet Régional de Santé 2018-2028 : Contribution des acteurs du Privé non lucratif
sur l'évolution de l'offre médico-sociale

Dans le cadre de la consultation réglementaire du Projet Régional de Santé révisé,
nous vous prions de trouver ci-contre, en accès adhérent, les documents suivants :

= La contribution des fédérations du secteur Privé Non Lucratif

-Le parcours Grand âge

-Le parcours Handicap

-L'attractivité

= Le courrier contextualisant la démarche, les préoccupations et les attentes des
fédérations pour le secteur adressé à Monsieur Jean-Jacques COIPLÉ, Directeur
Général de l'ARS Bourgogne Franche Comté.

L'ensemble des éléments ont été transmis à :

Monsieur le Préfet de Bourgogne Franche Comté.

Mesdames, Messieurs les Député.e.s.

Mesdames, Messieurs les Sénat.ice.eur.s.

Madame la Présidente du Conseil Régional.

Mesdames, Messieurs les Président.e.s de Conseil Départemental

= La réponse d'Eric ALAUZET, député du Doubs

CONTACT URIOPSS BFC : 03 80 68 47 20 - contact@uriopss-bfc.fr

Prise de position du 18/09/2023

Numéro de fiche

110.93 Ko